

Le Mâconnais entre autonomie et influence lyonnaise

volet 1 : la zone d'emploi de Mâcon, un territoire autonome à l'économie solide

Aux frontières des régions Rhône-Alpes et Bourgogne, la zone d'emploi de Mâcon jouit d'un positionnement géographique qui favorise les relations économiques avec l'espace métropolitain lyonnais. Cependant, le tissu économique local, avec ses spécificités administratives, industrielles et viticoles, présente suffisamment d'atouts pour assurer son autonomie. De plus, le territoire de Mâcon attire désormais de nouvelles populations. Cela profite à l'économie locale, mais soulève aussi de nouveaux enjeux dans le domaine de l'organisation territoriale, du logement et de l'emploi.

À cheval entre les départements de la Saône-et-Loire et de l'Ain, la zone d'emploi de Mâcon se trouve au carrefour d'un réseau de communication efficient la reliant aux principales agglomérations voisines. Les rives de la Saône partagent ce territoire en deux paysages distincts. Les plaines de la Bresse à l'est font face à des reliefs plus marqués à l'ouest, flanqués du vignoble des monts du Mâconnais. En 2009, la zone d'emploi de Mâcon compte 141 400 habitants répartis sur 150 communes. Elle recouvre l'aire urbaine de Mâcon et s'étend à l'ouest et au nord en englobant les bassins de vie de Cluny et de Pont-de-Vaux. Le territoire

se caractérise par une polarisation de sa population et de ses activités autour de Mâcon, seule commune de plus de 10 000 habitants (34 100 habitants).

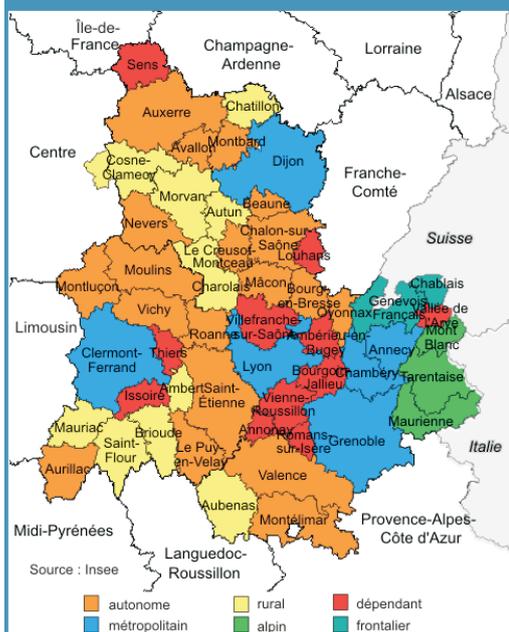
Mâcon parmi les villes moyennes

Une classification s'appuyant sur des indicateurs de fonctionnement des territoires (cf. encadré) a été effectuée sur l'ensemble des 51 zones d'emploi des régions Auvergne, Bourgogne et Rhône-Alpes. Elle met en évidence plusieurs profils. Aux groupes particuliers des territoires alpins et frontaliers à la Suisse, quatre autres s'y ajoutent : les territoires métropolitains, ceux économiquement dépendants des principales villes situées à proximité, les territoires fonctionnant de manière autonome et ceux plus ruraux et moins densément peuplés.

La zone d'emploi de Mâcon fait partie du groupe des zones autonomes. Sur l'ensemble des trois régions, 18 autres zones d'emploi appartiennent à ce groupe. Il s'agit principalement de territoires centrés autour d'une ville de taille moyenne qui joue un rôle de poumon économique local : Auxerre dans l'Yonne, Nevers dans la Nièvre ou Aurillac dans le Cantal. Abritant souvent des préfetures de département, ces zones d'emploi se caractérisent, entre autres, par un marché du travail équilibré et un niveau de revenu plus faible que sur l'ensemble des trois régions. Elles se distinguent ainsi des zones d'emploi dépendantes, plus proches des pôles métropolitains où se concentre une forte activité économique (telles que Bourgoin-Jallieu ou Villefranche-sur-Saône sous l'influence de Lyon).

L'ensemble des zones d'emploi autonomes forme la « zone de référence », point de comparaison avec celle de Mâcon.

Typologies des zones d'emploi du Centre-Est de la France



N°193 - Janvier 2014



Typologie des zones d'emploi

On différencie les 51 zones d'emploi des trois régions (Bourgogne, Rhône-Alpes, Auvergne) en six types de territoires. Cette typologie statistique repose sur 14 indicateurs qui caractérisent le fonctionnement de l'économie et de l'emploi : le poids des secteurs économiques, l'ampleur des déplacements, les modes de transport utilisés, la densité de la population et de l'emploi. On obtient ainsi six groupes homogènes de zones d'emploi :

- Les zones métropolitaines, autour des plus grands pôles économiques. Elles concentrent les emplois les plus qualifiés et les plus hauts revenus.
- Les zones autonomes, axées sur des pôles moins denses mais qui ont tout de même une « taille critique » qui leur autorise un fonctionnement économique propre. Tous les secteurs économiques y sont représentés, de manière équilibrée.
- Les zones dépendantes, qu'on retrouve aux alentours de Lyon, Clermont-Ferrand ou Dijon. Une part importante des actifs résidents de ces zones vont travailler dans les métropoles avoisinantes, en particulier les salariés qualifiés. La périurbanisation a entraîné une hausse démographique qui s'accompagne d'une croissance très forte des déplacements domicile-travail.
- Les zones frontalières, limitrophes de Genève, hébergent de nombreux travailleurs exerçant leur emploi en Suisse. Le revenu moyen des résidents y est élevé et l'économie est basée sur les services à la population.
- Les zones rurales, peu denses et éloignées des métropoles et axes de communication, ont de fait un fonctionnement autonome, mais dans un contexte économique fragile. La population y est vieillissante et les emplois souvent peu qualifiés.
- Enfin, les zones alpines se caractérisent par l'importance du tourisme, notamment hivernal, et l'abondance des résidences secondaires. L'économie y est tournée vers les activités présentielle.

La fabrication d'équipements électriques est une autre spécificité du territoire ; elle rassemble 800 salariés, essentiellement ceux de l'établissement Schneider Electric basé à Mâcon. Par rapport à la zone de référence, les autres branches industrielles telles que la métallurgie ou la fabrication de caoutchouc-plastiques, plus fragiles et connaissant des pertes d'emplois tangibles, sont sous-représentées. Finalement, la zone d'emploi de Mâcon semble échapper au mouvement général de désindustrialisation. Depuis 1990, le niveau d'emploi dans l'industrie reste constant et proche des 10 000 salariés. Dans le même temps, la zone de référence connaît une baisse de l'emploi industriel de 22 %.

Peu de chômage et de précarité

L'autonomie de la zone d'emploi repose sur la bonne tenue de son économie. Les habitants bénéficient globalement de conditions de vie favorables. La précarité et les difficultés sociales y sont relativement peu intenses.

Le taux de chômage est structurellement plus faible que dans la zone de référence. Celui-ci s'y est récemment stabilisé autour de 7 %. Pour autant, l'emploi des cadres et des professions intermédiaires s'est dégradé au cours de la dernière décennie.

Le territoire profite d'un dynamisme propre qui s'observe à travers le niveau et l'évolution positive des revenus perçus par les ménages résidents. En 2009, le revenu annuel moyen par foyer fiscal s'élève à 22 900 euros. Ce montant est supérieur à celui de la zone de comparaison (21 000). Il est aussi plus élevé que celui des zones dépendantes (22 400), lesquelles se caractérisent pourtant par des hauts revenus captés dans les grandes métropoles. Depuis 2006, les revenus de la zone d'emploi de Mâcon ont progressé de 4 %, une augmentation supérieure à celle enregistrée dans la zone de référence. C'est également mieux que l'ensemble des zones d'emploi dites « dépendantes » (+ 1,5 %), qui bénéficient comme Mâcon de l'arrivée de ménages aisés (cadres ou professions intermédiaires).

Pour les acteurs publics, le maintien d'emplois qualifiés au niveau local constitue un enjeu de préservation de l'attractivité et d'ancrage des nouveaux actifs au sein du territoire.

Un tissu productif diversifié

Avec une partie est qui mêle activités tertiaires et industrie et une partie ouest, plus isolée et davantage tournée vers l'agriculture, la zone d'emploi de Mâcon profite d'un réel équilibre sectoriel et d'une bonne orientation de son tissu productif. En 2009, le territoire compte 60 200 emplois, soit une progression de 15 % depuis 1999, deux fois plus importante que dans la zone de référence et équivalente à l'ensemble des zones d'emploi dépendantes.

Hormis Mâcon, le reste du territoire correspond à un paysage majoritairement rural, marqué par la prédominance des terres agricoles. Celles-ci représentent 71 % de la surface du sol (61 % pour la zone de référence). Le secteur de l'agriculture, dominé par la viticulture et l'élevage, regroupe 6 % de l'emploi total. Il participe à la diversité économique du territoire.

L'industrie se maintient

Dans l'industrie, l'emploi s'oriente davantage vers l'agro-alimentaire, secteur à la fois mieux orienté en tendance longue et moins sensible aux aléas de la conjoncture économique. Les nombreux établissements de ce secteur concentrent, avec 2 600 emplois, un quart de l'emploi industriel du territoire. De plus, l'activité de ces industries agro-alimentaires est diversifiée, à l'image des plus grandes entreprises comme Roland Monterrat à Feillens pour la fabrication de plats préparés, Bressor à Grièges pour les fromages, Palmi d'or à Trambly dans la filière avicole ou encore Granini pour les jus de fruits.

Le statut de préfecture profite aux services

Comme dans tout territoire attractif, le besoin de logements bénéficie au secteur de la construction. En dix ans, le bâtiment affiche une hausse de 41 % de ses effectifs pour atteindre près de 5 000 travailleurs en 2009. Dans la zone de référence, la croissance des emplois du secteur est plus modérée (+ 30 %).

Malgré son positionnement favorable et les 2 700 emplois présents dans le secteur du transport et de l'entreposage, la zone d'emploi de Mâcon n'est pas spécialisée dans les activités logistiques. Le secteur est deux fois moins important que dans la zone d'emploi de Chalon-sur-Saône, qui attire davantage de nouvelles entreprises (Amazon, pneus Massa).

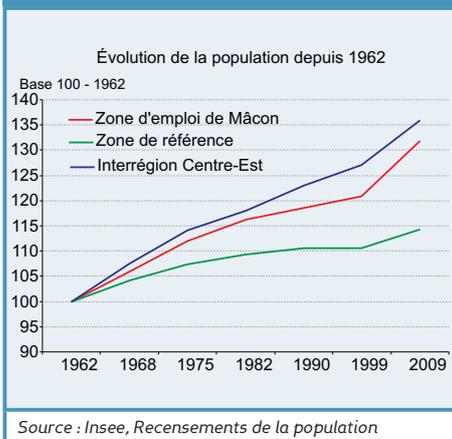
Le statut de la ville de Mâcon, préfecture du département de Saône-et-Loire, permet au territoire de bénéficier de la présence complémentaire de l'administration publique. Ce secteur représente 14 % de l'emploi, soit 4 points de plus que dans la zone de référence. Ainsi, le secteur tertiaire se renforce d'une composante non marchande qui stabilise l'économie du territoire.

La préservation de la diversité sectorielle et la poursuite d'une politique stratégique de développement économique fondée sur les points forts du territoire reste un enjeu pour les décideurs locaux.

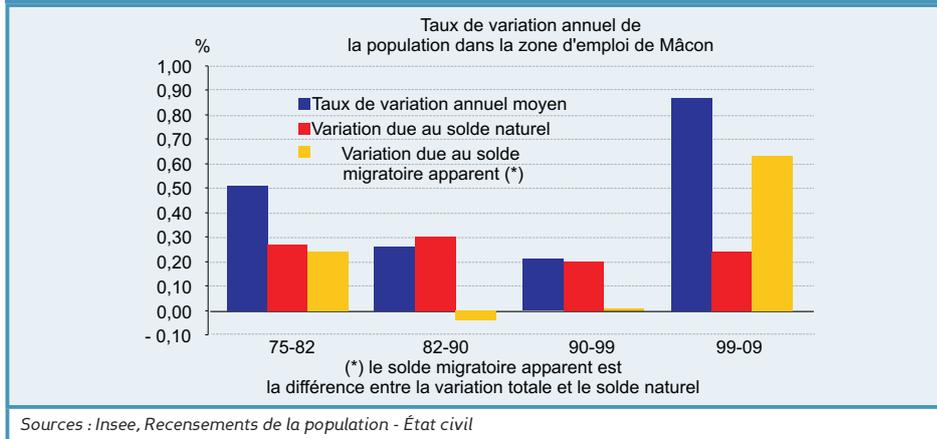
Un territoire devenu attractif

Le territoire de Mâcon est devenu attractif. L'arrivée de nouveaux habitants constitue un pilier de son développement. Depuis 1999, la zone d'emploi a gagné 11 700 habitants. Lors des deux décennies précédentes, le territoire avait connu une croissance bien moindre. Cette accélération s'explique à la fois par le

Accélération de la croissance démographique depuis 1999



Les nouveaux arrivants, nouveau moteur démographique



maintien d'une contribution positive du solde naturel (+ 0,2 % par an) mais aussi et surtout par un excédent du solde migratoire (+ 0,6 % par an).

Entre 2003 et 2008, les nouveaux arrivants sont nombreux ; ils représentent 14 % de la population, une part supérieure à celle de la zone de référence (9 %). Sur cette période, le gain migratoire s'élève à 3 600 personnes. Cet excédent se caractérise par des flux importants tant du côté des entrées que des sorties, avec l'installation de 16 700 personnes et le départ de 13 100 autres. Les principaux mouvements s'effectuent avec les zones d'emploi voisines, notamment avec celles qui se situent en région Rhône-Alpes. Les soldes migratoires avec les zones d'emploi de Villefranche-sur-Saône et de Lyon sont les plus importants. À l'inverse, les migrations avec

les zones d'emploi bourguignonnes, comme Chalon-sur-Saône et Dijon, restent plus équilibrées voire déficitaires.

Ce sont en premier lieu les jeunes qui quittent le territoire, afin de poursuivre leurs études. Avec un solde déficitaire de 1 200 jeunes, l'impact migratoire des jeunes âgés de 18 à 22 ans est particulièrement défavorable. Ces départs sont cependant largement compensés par l'arrivée de jeunes actifs âgés de 25 à 34 ans et de nombreuses familles avec enfant(s) à la recherche d'un meilleur cadre de vie et de logements moins onéreux. L'arrivée de ces jeunes ménages limite ainsi le vieillissement de la population mâconnaise. Ces nouveaux arrivants, souvent relativement aisés, contribuent à développer localement l'économie présente. Le nombre d'emplois

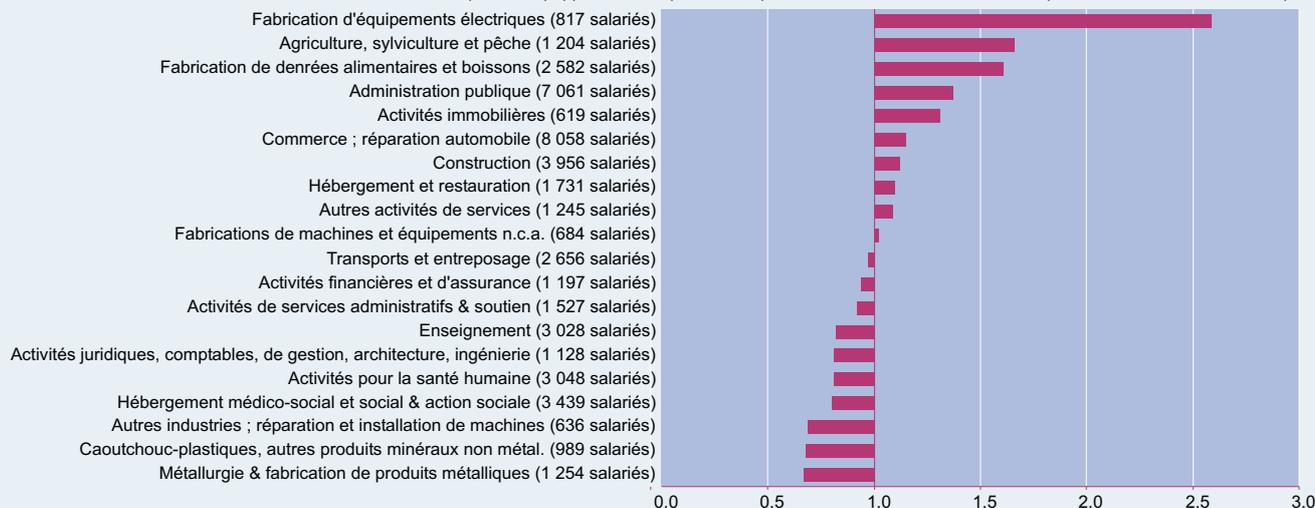
turnés vers la satisfaction des besoins de la population présente continue de progresser ; le territoire offre près de 27 emplois de ce type pour 100 habitants en 2009.

Compte tenu des infrastructures routières et ferroviaires et de la proximité de l'aire métropolitaine lyonnaise, Mâcon attire des travailleurs qui habitent au sein du territoire et exercent leur métier en dehors. Le territoire reste toutefois plutôt autonome. Le taux de sortie des actifs occupés s'élève à 17 % ; c'est plus que dans la zone de référence (9 %), mais c'est bien inférieur au niveau que connaissent les quatre zones d'emploi « dépendantes » situées autour de Lyon (Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Bourgoin-Jallieu et Vienne-Roussillon) où le taux de sortie des actifs occupés s'élève à 35 %.

Un territoire spécialisé dans l'agro-alimentaire

Spécificité du tissu productif de la zone d'emploi de Mâcon par rapport à la zone de référence en 2010

Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)



Lecture : la fabrication d'équipements électriques présente une forte spécificité dans la zone d'emploi de Mâcon (2,6 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 817 salariés. Cela signifie que la part de ce secteur dans l'emploi salarié total est 2,6 fois plus importante que dans la zone de référence.

Source : Insee, Clap 2010 (champ complet hors défense)

Les sortants se dirigent principalement vers les zones d'emploi rhônalpines voisines. Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse et Lyon accueillent ainsi près des deux tiers d'entre eux. Les échanges sont parfaitement équilibrés avec la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône. À l'inverse, le solde d'actifs est négatif avec la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse (- 700 travailleurs) et plus encore avec celle de Lyon (- 1300 travailleurs).

Le logement pavillonnaire se développe

En 2009, la zone d'emploi de Mâcon compte 70 900 logements dont 60 800 résidences principales. Sur la période 1999-2009, le nombre de résidences principales a connu une évolution de + 15 % contre + 10 % pour la zone de référence.

Cette évolution se caractérise notamment par une construction soutenue de logements pavillonnaires. Entre 1999 et 2011, 9 800 maisons individuelles ont été construites sur un total de 13 000 logements mis à disposition. La large ressource foncière disponible (surtout à l'est de la zone) permet le développement de ce type d'habitat, lequel représente aujourd'hui les deux tiers des résidences principales. Les communes situées aux alentours de Mâcon, à l'image de Replonges, Feillens ou Bâgé-la-Ville dans l'Ain, présentent un habitat dispersé ; on y trouve de nombreux hameaux et lieux-dits. Le phénomène de mitage est présent sur le territoire ; il est la conséquence d'une maîtrise de l'étalement périurbain rendue plus difficile face à l'afflux de population.

Dans ce contexte, plus de 6 ménages sur 10 (61 %) sont propriétaires de leur résidence. Le parc locatif privé compte 12 900 logements, ce qui représente depuis 1999 une augmentation de + 19 % contre + 7 % dans la zone de référence. Cela confirme l'attractivité à l'égard des jeunes ménages. Le parc locatif social, avec ses 8 700 logements, croît plus modérément (+ 300 logements depuis 1999).

Le développement d'une offre en matière d'habitat et de conditions de logement qui réponde aux besoins des nouvelles populations constitue ainsi un enjeu principal. Ce développe-

ment passe également par la prise en compte de la préservation des ressources foncières. L'abondance de terrain est le moteur de l'attractivité résidentielle mais c'est une ressource limitée.

Les services à la population sont concentrés à Mâcon

La zone d'emploi de Mâcon offre tous les services et équipements classiques d'un territoire de ville moyenne, mais ils sont inégalement répartis. Mâcon est ainsi le seul pôle de services supérieur du territoire. Quatre autres communes sont pôles de services intermédiaires : Charnay-lès-Mâcon, Crêches-sur-Saône, Pont-de-Vaux et Cluny. Plus éloignés de Mâcon, ces deux dernières communes animent chacune un bassin de vie et permettent de réduire sensiblement les temps d'accès aux équipements et services de la gamme intermédiaire (supermarché, gendarmerie, service d'aide aux personnes âgées). La dépendance vis-à-vis de ces quelques communes est forte puisqu'un tiers de la population de la zone d'emploi vit dans une commune non pôle de services, c'est-à-dire proposant une palette limitée de services de proximité. Pour autant, et grâce à la présence d'importants axes routiers (A40 et Route Centre Europe Atlantique d'est en ouest, D906/D306 et A6 du nord au sud), la plupart des temps d'accès aux différents équipements sont minimales. L'utilisation d'un véhicule facilite les déplacements sur le territoire et un peu moins de 20 minutes en moyenne sont nécessaires pour accéder à l'un des équipements de la gamme supérieure. Même si, dans un contexte de renchérissement du coût de l'énergie, cette dépendance à la voiture peut être considérée comme un facteur de fragilité.

Avec un peu plus de 200 salles ou terrains dédiés à la pratique sportive, le territoire bénéficie d'un bon niveau d'équipements dans ce domaine. À l'inverse, l'offre de soins de premiers recours (chirurgiens-dentistes ou masseurs-kinésithérapeutes) est plus faible que dans la zone de référence. La question de l'accessibilité aux services se pose surtout pour les personnes âgées, plus nombreuses à l'ouest du territoire.

■ Axel Gilbert, Antonio Sedeno, Insee Rhône-Alpes

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Le Mâconnais entre autonomie et influence lyonnaise - volet 2 : une influence diversifiée et partagée** - Insee Bourgogne Dimension n° 194. Janvier 2014.
- **Portrait des zones d'emploi bourguignonnes** - Insee Bourgogne Dossiers n° 61. Septembre 2013.
- **Le Grand Mâconnais : une vitalité économique et démographique aux portes du Grand Lyon** - Insee Bourgogne Dimensions n° 176. Février 2012.
- **Bassin de vie de Bourg-en-Bresse : un territoire attractif dont l'industrie reste une spécificité** - Insee Rhône-Alpes La Lettre Analyses n° 169. Mars 2012.
- **Les aires urbaines de Rhône-Alpes s'étendent et se densifient** - Insee Rhône-Alpes La Lettre Analyses n° 153. Octobre 2011.

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00
Appels à tarification locale

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Dépôt légal
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2013